

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
du 08 février 2023**

Membres présents : 4

Monsieur Jean-Marie BEHE, Président
Monsieur Eric BRODHAG, membre du bureau
Monsieur Serge FELS, membre du bureau
Monsieur Gilbert MEYER, membre du bureau

Les absents excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L.2121-20 du Code général des Collectivités Territoriales :

Michel ENGASSER a donné procuration à Jean-Marie BEHE
Martin JAEGGY a donné procuration à Gilbert MEYER

Les absents non excusés sans pouvoir :

Denis MEYER
Thomas MEYER
Patrice MEYER

Les absents excusés sans pouvoir :

Bernard RENNO
Adrien WALTER

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du PV de la séance du 29 septembre 2022
- 2- Approbation du compte de gestion 2022
- 3- Approbation du compte administratif 2022
- 4- Approbation du Budget primitif 2023

Monsieur Jean-Marie BEHE, Maire de la commune d'Ottmarsheim et membre de droit de l'Association Foncière salue les personnes présentes et ouvre la séance.

Délibération n°1 : Approbation du Procès-verbal de la séance du 29 septembre 2022

Monsieur le Président demande si des informations supplémentaires sont à formuler.

Aucune question n'étant formulée, Monsieur le Président passe au vote.

Les membres du bureau,

Après en avoir délibéré à 6 voix pour dont 2 procurations,

- **APPROUVE** le procès-verbal du 29 septembre 2022

Accusé de réception en préfecture
20230215-2023-02-08-AFCR-AU
Date de réception préfecture : 15/02/2023

002 - Résultat de fonctionnement reporté	2 620,05 €	2 620,05 €	10 443,14 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	2 620,05 €	2 620,05 €	10 443,14 €
Investissement - Dépenses	125 000,00 €	97 010,70 €	27 989,70 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	4 500,00 €
1641 - Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	4 500,00 €
21 - Immobilisations corporelles	125 000,00 €	97 010,70 €	23 489,70 €
2113 - Terrains aménagés autres que voirie	0,00 €	97 010,70 €	23 489,70 €
212 - Agencements et aménagements de terrains	125 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Investissement - Recettes	125 000,00 €	125 000,00 €	27 989,70 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	45 000,00 €	45 000,00 €	0,00 €
1641 - Emprunts en euros	45 000,00 €	45 000,00 €	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	70 973,79 €	70 973,79 €	0,00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	70 973,79 €	70 973,79 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9 026,21 €	9 026,21 €	27 989,70 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9 026,21 €	9 026,21 €	27 989,70 €

2. Le versement d'une indemnité annuelle de secrétariat de 700 euros.
3. Une demande d'une subvention communale de 6000.00 euros.
4. Le maintien des taux de cotisations sans taxes à 9,15€ par hectare pour l'ensemble des parcelles.

Monsieur le Président demande si des informations supplémentaires sont à formuler.
Aucune question n'étant formulée, Monsieur le Président passe au vote.

**Les membres du bureau,
Après en avoir délibéré à 6 voix POUR dont 2 procurations,**

- **APPROUVE** le Budget 2023.
- **APPROUVE** le versement d'une indemnité annuelle de secrétariat de 700 euros.
- **APPROUVE** une demande d'une subvention communale de 6000.00 euros.
- **APPROUVE** le maintien des taux de cotisations sans taxes à 9,15€ par hectare pour l'ensemble des parcelles.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les actes afférents et tous les actes nécessaires.

Jean-Marie BEHE,
Président

Accusé de réception en préfecture
068-216802337-20230215-2023-02-00-AF-CR-AU
Date de réception préfecture: 15/02/2023

le 14/02 2023